

Recommandations des récits de guerre aux mémoires pour la paix



Donostia - Saint Sébastien,
17 décembre 2022

Introduction

L'espace de la mémoire est un espace délicat dans n'importe quel processus d'après-conflit violent. Ici dans notre cas, accompagné d'un cycle de violences et d'un processus de résolution à caractéristiques propres, il reste un sujet extrêmement sensible.

Le Forum Social Permanent s'est penché discrètement et publiquement sur cette thématique.

Discrètement depuis 2019, par deux processus : le « Forum des Récits » dans la Communauté autonome du Pays Basque et le « Dialogue des Mémoires » dans la Communauté Forale de Navarre. Cela a été deux expériences de dialogue, très discrètes, auxquelles a participé un total de 20 personnes aux traditions politiques et vitales très différentes. D'anciens membres de l'ETA à des militants de la paix aussi bien à l'époque qu'à l'heure actuelle, en passant par des syndicalistes, féministes, défenseurs des droits de l'homme, académiciens ou des personnes ayant assumé des responsabilités institutionnelles.

Publiquement, par divers instruments, tels que « Sufrimenduaren mapa integrala – Carte détaillée de la souffrance » et « Ustekabeen Topo-Dialogues improbables », cette dernière initiative mise en place il y a juste un an. Ces dialogues ont analysé les expériences internationales de Boko Haram, du Liban, de la Colombie et de l'Irlande. À cela, il faut ajouter quatre rencontres organisées à Bilbao, Pampelune et Vitoria.

L'objectif de ces expériences a toujours été de créer des espaces de confiance pour, dans le débat serein, le respect et l'apaisement, inviter les personnes avec des expériences et des interprétations différentes sur ce qui s'est passé dans le contexte du cycle de violences à partager leurs visions et leurs interrogations.

Il importe de souligner que ces initiatives ne sont pas les seules à avoir été menées ces derniers mois, de même que le Forum Social Permanent n'est pas le seul acteur moteur de ces processus à démarche inclusive. De rencontres à objectifs similaires ont été mises sur pied par des organisations en faveur de la paix ou des institutions locales.

Nous aimerions souligner également le processus discret d'écoute et d'élaboration réalisé entre six victimes et historiens de référence, qui a conduit au document récemment publié « Begiradak-Vision partagée pour la construction sociale de la mémoire ».

De l'avis du Forum Social Permanent, chacune de ces initiatives a apporté une contribution de taille à ce que nous appelons « la voie du milieu » pour la construction du vivre-ensemble démocratique. Nous considérons que l'ensemble des expériences acquises dans ce domaine nous rapproche d'un nouveau scénario pour franchir des pas plus décisifs.

En ce sens, nous partageons le diagnostic du document « Begiradak » quand il affirme que « *la société basque a gagné en confiance et estime que les conditions et les consensus sont réunis pour approfondir la construction d'un modèle solide de vie démocratique à partir de la révision critique et autocritique du passé récent* ».

Déjà en 2013, une des recommandations du premier Forum Social portait sur cette question :

« Nous recommandons de faciliter diverses manières de raconter et de remémorer les faits, sans les nier, en encourageant l'autocritique dans tous les secteurs sociaux et politiques, ainsi que les exercices honnêtes de reconnaissance des graves erreurs commises. En ce sens, il est nécessaire d'élaborer une base de données officielle, publique et complète de toutes les victimes et les violations des droits de l'homme, afin de préserver la mémoire de ce qui s'est passé avant qu'elle ne se perde ou devienne floue ».

Comme il le fait depuis sa création en 2016 dans ses autres axes de travail (désarmement civil, personnes prisonnières, fuies et déportées et droit à la vérité), le Forum Social Permanent veut aujourd'hui rendre publiques dix recommandations en lien avec l'axe intitulé « Mémoire critique inclusive ».

Recommandations du Forum Social Permanent

1. L'écoute doit être le point de départ pour construire la mémoire

La première étape, celle qui garantira un exercice de mémoire inclusif et collectif, est l'écoute. Écouter avec sincérité et empathie. Écouter en laissant de côté nos préjugés, en voyant chez la personne qui parle à quelqu'un qu'elle a des signaux émotionnels et des sentiments similaires aux nôtres, et une volonté analogue d'avancer dans le vivre-ensemble.

Nous recommandons de nous écouter avec ouverture d'esprit, avec respect et attention, conscients de l'importance du dialogue sincère.

2. Nécessité de construire des mémoires pour la paix et non des récits de guerre

Une société complexe et plurielle n'a pas un récit unique d'elle-même, bien qu'elle puisse, et doive, partager des éléments importants de lecture de son passé et de son présent pour construire un futur à mémoire. Aucune perspective n'est totalement objective, chacun a besoin d'autres points de vue ou observations, également arbitrés, qui servent à former un puzzle plus commun, plus objectif et plus complet que le particulier, ouvert à la révision.

C'est une erreur d'affirmer que l'imposition d'un « récit unique » peut servir à construire un meilleur cadre de vie démocratique. L'expérience déjà acquise montre que ces dynamiques du passé nous conduiront à demeurer une société avec des récits incompatibles sur le cycle de violences de notre passé récent et avec des difficultés à construire un projet commun d'avenir.

Nous recommandons de bannir toute intention d'imposer un récit unique qui, comme constaté, génère de nouveaux espaces de crispation sociale et politique, d'autant plus en période de polarisation dangereuse du débat politique.

3. La mémoire doit être à multiples facettes : une somme de mémoires individuelles et collectives

La mémoire est construite sur la base des vécus et des expériences propres à chaque personne qui les a connus, les conserve et les transmet. Elle est réelle car ce sont des choses qui se sont passées, mais également intangible car la souffrance et la mémoire habitent au plus profond de chaque personne, elles sont une parole, un souvenir, un cauchemar ou un espoir...

Par conséquent, la mémoire est à multiples facettes et à voix multiples. Elle se compose d'événements vécus et revécus avec le filtre de nos émotions, ce qui rend nos souvenirs différents, même si nous avons traversé une expérience tout à fait identique, par exemple nous voir piégées dans le même fait violent. Et les mémoires individuelles viennent s'ajouter : la mémoire familiale, de groupe, de village, de communauté, de pays...

Nous recommandons de veiller à ce que cette somme de mémoires individuelles et collectives soit reconnue et respectée ; les divers micro-récits devraient être les contributions majeures à une pluralité de mémoires.

4. La mémoire doit être autocritique

Dans une société diverse comme la nôtre, de multiples récits différents devront coexister. Aussi tous les récits ont-ils leur place, toutes les personnes ont-elles le droit de pouvoir s'exprimer, sans préjudice du fait que chaque récit doit contenir un regard critique et exigeant sur son propre passé, loin de l'autojustification.

Il faut affronter toutes ces circonstances grâce à la responsabilité de chaque partie, de chaque acteur. Chaque responsabilité est personnelle et incessible. Il ne s'agit pas de dénaturer un récit. Il ne s'agit pas d'ignorer les faits, ni de générer un récit confus qui brouille ces responsabilités.

Nous recommandons par conséquent que, pour être efficaces comme garanties de non-répétition, ces mémoires, empreintes de douleur et de souffrance, d'événements et de conséquences personnelles, incluent une attitude autocritique qui ne laisse aucun fait de côté.

5. La mémoire ne doit pas ignorer le contexte

Il ne convient pas d'analyser le passé sous l'angle des paramètres du présent. Les mémoires doivent être placées dans leur contexte. La description des événements que chaque personne a vus ou vécus doit intégrer le contexte social, politique et culturel dans lequel et duquel ils se produisent.

Quoi qu'il en soit, si l'on veut avancer dans le vivre-ensemble, les actes et les paroles susceptibles d'entraîner la revictimisation d'une victime ne sont pas admissibles.

Nous recommandons de pouvoir analyser les actes de malveillance, leurs conséquences, la souffrance causée... dans les contextes où ils se sont passés, sans que cela implique pour autant qu'ils soient justifiables.

6. La mémoire doit être inclusive

Il est essentiel qu'à partir d'une lecture critique et autocritique des faits, la construction de la mémoire soit inclusive et contribue à la cohésion sociale, en apportant à ce projet collectif de futur que nous devons encore définir en tant que société. Les exclusions sont le germe de conflits futurs.

Nous recommandons de s'attacher à un récit inclusif qui raconte ce qui s'est passé en veillant à inclure tous les faits et les divers points de vue. Ainsi, quiconque accède à ce récit aura tous les éléments pour se forger une opinion et pourra contribuer activement à asseoir les bases de la non-répétition.

7. La mémoire ne doit pas être confondue avec l'histoire ni avec le récit

Le récit, à la différence de la mémoire et de l'histoire, devrait être un peu plus objectif qu'il n'est trop souvent perçu aujourd'hui. Les faits devraient être le fil conducteur du récit : on a tué, on a kidnappé, on a torturé, on a menacé, on a emprisonné, on a persécuté, on a calomnié, on a extorqué, on a modifié la loi, telles et telles violations des droits de l'homme se sont produites..., il y a eu des conversations, des échecs, des succès... etc. Des faits que chaque personne ou organisation qui les a vécus se remémore et raconte à sa manière.

Ceux qui prônent l'imposition du récit unique cherchent à fusionner la mémoire et le récit pour générer un récit unique qui devrait être, à leurs yeux, le récit dominant, le mainstream.

Nous recommandons, à partir de l'expérience acquise ces dernières années de travail en la matière, de distinguer la mémoire et l'histoire du récit.

8. La mémoire se construit d'une manière dialogique

Il est nécessaire de mettre en valeur la culture du dialogue pour la construction d'une mémoire inclusive. Un dialogue qui nous interpelle, qui nous aide à comprendre la réalité avec une complexité accrue, qui met en valeur la diversité dans les espaces que nous habitons. Un dialogue qui met au cœur les relations humaines, qui aide à établir la confiance, à exprimer des émotions et à unir par des sentiments.

Le dialogue ne veut pas dire négocier ou débattre, il doit plutôt aider à passer du « tu » et « elles » au « nous ». Le dialogue s'efforce de suspendre le jugement, au-delà de l'idéologie et de l'interprétation de la réalité de chaque personne. Il s'efforce de questionner plutôt que de préjuger, d'écouter plutôt que de parler.

En définitive, le dialogue est l'instrument pour intégrer les mémoires des autres à sa propre mémoire.

Nous recommandons d'encourager les processus de rencontre entre différents qui aideront à consolider le dialogue comme une pratique quotidienne au sein des sociétés en conflit pour apprendre à échanger dans la diversité.

9. Les victimes doivent être au cœur des politiques de mémoire

Le processus de partage des expériences et des visions plurielles doit contribuer également à répondre aux besoins des victimes, dans le cadre de leur droit inaliénable à la vérité, à la justice et à la réparation, quel que soit leur agresseur. Elles doivent toutes être reconnues sans aucun type de traitement asymétrique.

Les témoignages des victimes ont été essentiels, et les rencontres entre victimes de différentes violations des droits de l'homme - de Glencree en 2007 au plus récent en novembre 2022 au Parlement de Navarre - ont permis d'humaniser le conflit.

Nous recommandons de placer les victimes, toutes les victimes, au cœur des politiques de mémoire et des processus qui l'élaborent.

10. L'objectif de la mémoire doit asseoir les bases de non-répétition

La société est devant une responsabilité qui exige un effort collectif. Nous nous trouvons face à une réalité qui est dynamique. Et la mémoire est un exercice social partagé qui aide à ouvrir la voie à la vie démocratique.

C'est un exercice politique, essentiel pour rassembler démocratiquement la société. Il amène à un certain degré d'harmonie sociale, à un pouvoir vivre ensemble de manière pacifique dans un même cadre politique, en empêchant ou en atténuant les conflits qui émergeront toujours au sein de la société et en veillant à ce que les violences passées mais encore souvent présentes soient apaisées par le meilleur des antidotes : les droits de l'homme, sociaux, civils et politiques pour toutes les personnes.

Nous recommandons que la garantie de ces droits soit également un axe de la mémoire qu'en tant que société nous construisons vers la vie démocratique.



Bake
prozesua
indartzeko
Foro
Soziala

Foro
Social
para impulsar
el proceso
de Paz

Forum
Social
pour impulser
le processus
de paix

Social Forum
to promote the Peace process